

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 juin 2026 en MAIRIE à 19h00

L'an deux mille vingt-six, le douze juin, à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Bernard FAVIER, maire.

Présents : BERAUD Christophe, COMBEMOREL Sophie, DESAUNOIS Frédérique, FAVIER Bernard, GILBERT Elodie, GOURDY Joelle, GOUYON Cannelle, LAMADON Jérémy, LECUYER Lionel, LHOUMEAU Stéphanie, MAZERON René, OLIVIER Pascal,

Absent(s) : Frédérique DE JONG (a donné son pouvoir à Monsieur FAVIER Bernard), Alexis RENARD

Lecture du Compte Rendu du dernier conseil et approbation

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Cannelle GOUYON

Ordre du jour Conseil Municipal

I – Compte rendu des décisions

Pas de décisions prise depuis la dernière réunion de conseil municipal.

II – Ordre du Jour

1) Création de postes d'adjoints techniques - saisonniers

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune propose tous les ans des emplois aux jeunes de la commune ayant à partir de 16 ans, 8 candidatures ont à ce jour été déposées. Le samedi 06 juin les jeunes ont été réunis avec le Maire, ses adjoints et Madame GOUYON afin de les rencontrer, leur expliquer ce qu'on attendait d'eux et d'établir un planning de travail pour chacun d'entre eux.

Afin de donner une première expérience dans le monde du travail aux jeunes de la commune, il est proposé de créer 8 postes d'adjoints techniques à durée déterminée du 1er juin 2026 au 31 août 2026 pour un accroissement saisonnier d'activité, avec une quotité d'heures de 20 h/semaine et une durée de contrat d'environ 1 mois par jeune, soit 80h de travail.

Il est demandé au conseil d'approuver cette création de poste.

La création de poste a été approuvée à 12 voix pour et une voix par procuration (FDJ) soit 13 voix sur 15.

2) Délégation spéciale au Maire – attribution marché logements épicerie

Dans le cadre de la procédure de marché public lancée pour les travaux de réhabilitation des logements communaux au-dessus de l'épicerie, la date limite de remise des offres était fixée au mardi 2 juin 2026 à 12h00.

L'analyse des offres est actuellement en cours par le Cabinet d'architecture PERICHON et les bureaux d'études associés.

Toutefois, le lot n°02 « Charpente bois » nécessite des investigations complémentaires de la part du bureau d'études structure bois, notamment au regard des aspects techniques et financiers du projet. Des échanges et éventuelles négociations complémentaires pourraient être nécessaires avant attribution définitive de ce lot.

Afin de ne pas retarder l'avancement global de l'opération et permettre la poursuite de la procédure pour les autres lots, il est proposé au conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à finaliser l'analyse des offres ;

- D'engager, si nécessaire, les négociations complémentaires avec les entreprises candidates ;
- De procéder à l'attribution des différents lots ;
- De signer les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces afférentes à cette consultation, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Cette organisation permettra :

- De poursuivre le calendrier de l'opération ;
- De laisser le temps nécessaire à la finalisation du lot n°02 ;
- Et de sécuriser techniquement et financièrement l'attribution des marchés.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à poursuivre et finaliser la procédure de marché public relative aux travaux de réhabilitation des logements communaux.

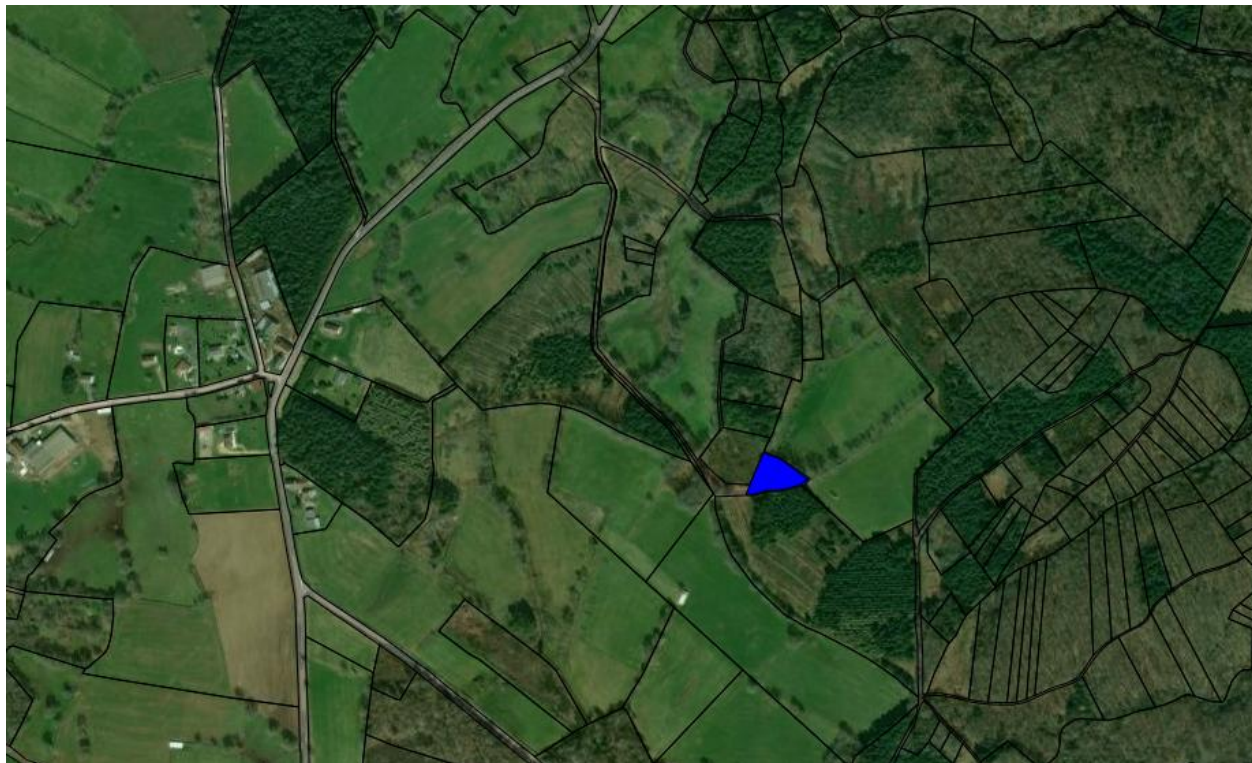
Après un entretien téléphonique à la sous-Préfecture, nous avons appris que la commune n'aurait pas la subvention DETR et Fonds vert demandées auprès des services de l'État. Un courrier a été fait en urgence mercredi afin de demander l'examen des dossiers. Il était important de rénover ces logements pour pérenniser l'école et respecter notre plan pluriannuel d'investissement dans le locatif. Il est proposé de mettre le projet en pause en attendant plus d'informations officielles de la part des services de l'état.

Le conseil approuve à l'unanimité de mettre ce projet en réflexion et d'attendre de voir les possibilités après un nouveau contact avec les services de l'état.

3) Achat parcelle N. MONTEL – C 315

Monsieur Nicolas MONTEL a fait part de son souhait d'acquérir la parcelle C315, parcelle appartenant à la section de Beaufessous le Grand d'une superficie de 2210m² (voir plan ci-dessous).





Il est proposé de vendre cette parcelle à Monsieur MONTEL au prix de 0.15€ du m2 soit 331.50€. Monsieur le Maire demande au Conseil de prononcer sur l'autorisation de cette vente au futur acquéreur et qu'il soit autorisé à convoquer les électeurs de la section.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'autorisation de cette vente.

4) Vente terrains PUTZEYS

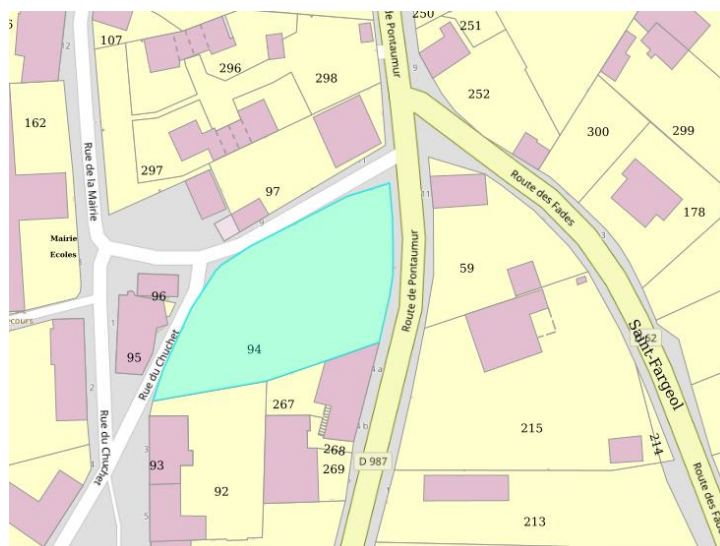
Arrivée de Patrice Giraud à 19h30.

La commune par le passé avait déjà réfléchi pour acquérir les terrains du désormais défunt PUTZEYS Bernard. Monsieur TEILLOT Serge a remis en Mairie un rapport d'expertise descriptive et évaluative de la valeur de ces deux terrains.

Il s'agit des parcelles :

- AB 94 de 1 668 m2 (à proximité de la mairie) : estimée à 6 700.00€
- AB 10 de 7 120 m2 (à proximité de la salle des fêtes) : estimée à 22 800.00€

(Feuilles d'estimation en annexe)





L'idée pour la parcelle à proximité de la mairie serait de créer des places de stationnement à proximité du bourg. Le conseil approuve à l'unanimité pour acquérir ce terrain AB 94. Se pose la question aussi de construire l'aire de jeux inclusive sur cette partie plutôt qu'à proximité de la salle des fêtes. Le débat peut se rouvrir sur cette disposition. La question pourra se poser en commission.

S'agissant de la parcelle AB, il est proposé de recontacter Monsieur TEILHOT afin de trouver une solution qui corresponde aux attentes de chacun.

5) Mandat ONF pour facturation

Monsieur le Maire indique que par un mail reçu en date du 03/06/2026 de l'office national des forêts une information sur la réforme de la facturation électronique à compter du 1^{er} septembre 2026 imposant qu'à cette date les collectivités émettent les factures et les transmettent sous format électronique via Chorus. Pour un souci d'organisation et de continuité d'organisation actuelle l'ONF peut assurer l'émission de factures afin de faciliter les services comptabilité des mairies.

Il est donc possible de :

- Soit de ne pas donner mandat à l'ONF et de prendre directement en charge l'émission des factures électroniques via Chorus Pro, sur la base d'un bordereau de facturation mis à votre disposition par l'ONF sur le Portail des collectivités,
- Soit de donner mandat à l'ONF, pour émettre et déposer la facture sur Chorus Pro, pour votre compte. Ce service sera assuré **gratuitement** par l'ONF.

Il est donc demandé au conseil de délibérer sur la suite des facturations à donner avec l'ONF.

Le conseil approuve à l'unanimité (dont une procuration) de donner mandat à l'ONF pour émettre et déposer la facture sur Chorus Pro.

III- Gestion du personnel

- Début des contrats saisonniers pour les jeunes
-

IV-Questions diverses

- **Adhésion femmes élues du Puy-de-Dôme** : par un courrier en date du 22 avril, l'association des femmes élues du Puy-de-Dôme expliquant la création de l'association il y a 42 ans accueillant toutes les femmes élues en toute indépendance. L'association a pour but d'encourager les femmes à prendre plus d'assurance dans leur fonction à travers des journées d'informations, de formations et d'échanges par le biais d'intervenants et de voyages spécialisés. Il est possible donc pour ces femmes élues d'adhérer moyennant une cotisation annuelle d'un montant de 25€.

Le secrétariat va envoyer les informations aux femmes élues. La cotisation sera prise en charge pour les élues intéressées.

- **Rythme scolaire** : par un mail du 05 mai, l'académie de Clermont-Ferrand nous a informé que l'école de notre commune est concernée par le renouvellement de l'organisation du temps scolaire à savoir si le temps scolaire s'étale à 4 ou 5 jours. Cette décision doit être prise en conseil d'école. Ce sujet a déjà été évoquée avec Madame GUENAUULT et Monsieur FAVIER. Les enseignantes sont favorables à continuer sur 4 jours. L'ensemble des conseillers présents approuvent le fait de rester sur un temps scolaire qui s'étale sur 4 jours.

V-Suivi des réunions

- Réunion avec l'OPHIS le 4 juin : concernant le projet de logements route des Fades, les échanges se poursuivent afin de trouver une solution permettant la réalisation des cinq logements de trois chambres. L'objectif de l'OPHIS est de lancer une consultation en octobre 2026 afin de présenter son cahier des charges à des promoteurs susceptibles de porter le projet.

VI- Tour de table

- Stéphanie LHOUMEAU : signale que, sur le chemin des ULM, les arbres empiètent sur la voirie. Il conviendrait d'informer les propriétaires concernés afin qu'ils procèdent à leur élagage en prévision des moissons et du passage des engins agricoles. Lionel LECUYER indique que le même problème existe également sur la route menant au Cluzel. Jérémy LAMADON demande quelle est la réglementation en vigueur. Le secrétariat effectuera des recherches à ce sujet.
- Stéphanie LHOUMEAU : fait remarquer que les urinoirs de la salle des fêtes sont visibles depuis les toilettes. Des portes battantes vont être installées.
- Joëlle GOURDY : demande s'il serait possible de réaliser une dalle en béton au niveau du point de tri de Lamazière afin d'accueillir les autres conteneurs et de créer un espace propre, évitant ainsi les dépôts de déchets dans l'herbe. Elle signale également que le tuyau d'évacuation vers le lavoir est bouché, probablement à la suite des fortes pluies.
- Pascal OLIVIER : informe que des manœuvres militaires auront lieu à Saint-Gervais. Cannelle GOUYON va réaliser une communication à ce sujet.
- Christophe BÉRAUD : indique que Madame Marinette SANNE demande qu'un agent communal coupe l'herbe à proximité de sa maison, située à côté des bâtiments agricoles. Il convient de vérifier si la parcelle concernée relève du domaine public ou privé et de savoir jusqu'où les employés peuvent ou doivent intervenir pour la tonte dans les hameaux.
- Jérémy LAMADON : signale que la chaussée se dégrade sur la route entre Chez Saby et Ragheade. Il est proposé de prendre contact avec le SIV de Menat, qui avait réalisé les travaux. Lionel LECUYER les contactera avec Jérémy LAMADON.
- Frédérique DESAUNOIS : Le professeur de technologie du collège de Saint-Gervais proposerait de former gratuitement une personne à utiliser une imprimante 3D pour réaliser le marquage des chemins de randonnée. La durabilité des balises imprimées reste toutefois à évaluer et devra être comparée à celle de la peinture, renouvelée

tous les deux à trois ans. Un essai sera réalisé afin d'en tester la résistance.

- René MAZERON : évoque le nettoyage de la mare du Bladeix et demande si une communication pourrait être réalisée. Il en est de même concernant les plantations de fleurs à La Mazière. Cannelle GOUYON diffusera une publication afin de mettre en valeur l'entretien des hameaux par leurs habitants.
- Patrice GIRAUD : fait part de la satisfaction du personnel de l'ADAPEI concernant la réfection des trottoirs, qui facilite les déplacements des résidents en fauteuil roulant.
- Cannelle GOUYON : relaie la question de Madame JOUHET concernant le déploiement de la fibre. En principe, celle-ci doit être déployée jusqu'à l'ensemble des habitations.

VII-Rapport des comités consultatifs et syndicats

Comités Consultatifs

Voirie, assainissement : Lionel LECUYER

- Lors de la réunion de la commission des travaux du 16 mai 2026, l'aménagement de la voirie de l'Étang Grand jusqu'au gîte de Monsieur VERNIER a été étudié. Le SIV et André TP doivent transmettre un devis.
- Concernant la clôture du parking vers la salle des fêtes, l'étude et le chiffrage sont en cours.
- Les travaux de Courtine et du Crest ont été étudiés par le SIV, André TP et Colas. Les travaux du Crest seront réalisés par le SIV, tandis que ceux de Courtine seront confiés à André TP.
- André TP a réalisé les travaux d'assainissement à Carton. Finalement, deux branchements ont été effectués sur les trois prévus. La facture est toujours en attente. Le montant est estimé à environ 7 900 € HT (soit près de 10 000 € TTC), ce qui sera inférieur au devis initial.

Matériel communal : Jérémy LAMADON

- Un essai du broyeur d'accotement de la commune de Biollet a été réalisé et s'est révélé concluant. Deux devis de Combrailles Équipement sont en cours, d'un montant d'environ 9 000 € HT et 9 800 € HT selon le modèle retenu.
- Les agents communaux ont indiqué qu'un broyeur d'une largeur de 1,80 m serait plus adapté qu'un modèle de 1,60 m.
- La signature du devis du bon de commande est prévue cette semaine par Jérémy LAMADON et Lionel LECUYER.

Bâtiments communaux : Patrice GIRAUD

- Le bail de l'épicerie a été signé le 9 juin 2026. La facturation débutera à compter du mois de juillet 2026.
- Les règlements de la salle des associations et de la salle des fêtes ont été réécrits avec René MAZERON lors d'une réunion de travail. Les principales modifications concernent :
 - o La capacité maximale de la salle des fêtes, fixée à 180 personnes, bien que l'assurance couvre jusqu'à 226 personnes conformément au rapport de la commission de sécurité ;
 - o L'ajout d'un récapitulatif des conditions d'application des tarifs préférentiels afin d'éviter les locations réalisées pour le compte d'un tiers dans le seul but de bénéficier d'un tarif réduit.
- Les règlements sont validés et seront transmis à l'ensemble des conseillers pour une dernière vérification.

Suivi du bourg/ Embellissement du bourg : Patrice GIRAUD / Frederique DE JONG

- Une rencontre a eu lieu avec une déléguée du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de la démarche d'obtention du label « Village Fleuri » (réunion avec Frédérique DE JONG, Frédérique GOURDY et Patrice GIRAUD). Des conseils ont été apportés afin d'accompagner la commune dans cette démarche. Le premier niveau du label (une fleur) paraît atteignable. En cas d'obtention du label, une cotisation annuelle sera à prévoir.

Commission Appel d'Offre : Bernard FAVIER

- La commission d'appel d'offres prévue le 12 juin 2026 pour l'analyse des offres relatives aux logements situés au-dessus de l'épicerie a été annulée à la suite des dernières informations transmises par la sous-préfecture concernant les aides publiques.

Ecole – Cantine : Sophie COMBEMOREL / Frederique DE JONG / Patrice GIRAUD

- Les règlements de la cantine et de la garderie ont été étudiés dans le cadre des dossiers d'inscription et de réinscription.
- Un nouveau devis concernant le réaménagement de la cantine a été reçu. Il s'avère plus coûteux d'ajouter un module de 40 cm que de remplacer directement la table de 160 cm. Une réponse rapide doit être apportée en raison du délai de livraison d'un mois pour le four et de la fermeture du fournisseur au mois d'août. Le devis est à valider dans la semaine.
- Le devis de PM Incendie concernant le remplacement de l'alarme incendie de l'école et de la cantine est à valider.

Commission des menus : Sophie COMBEMOREL / Frederique DE JONG

- Réunion dernière semaine avant les vacances

Communication et information : Cannelle GOUYON

- Une réunion de la commission communication s'est tenue le 9 mai 2026 afin de relire la lettre d'information, qui a ensuite été éditée puis distribuée.
- Le livret d'accueil et la présentation des bâtiments communaux pour les nouveaux élus reste à finaliser. Cannelle GOUYON se propose d'apporter son aide sur ce dossier.

Vie communale / Commission d'action sociale : Sophie COMBEMOREL / Frederique DE JONG

- Une réunion d'organisation des marchés d'été avec les associations s'est tenue le 25 mai 2026.
- Les sets de table et les dépliants destinés aux marchés d'été ont été réalisés, ainsi qu'une parution sur Com'Bin.
- Une réunion d'organisation est à prévoir en vue de l'inauguration de l'exposition photo du 15 juillet 2026.

Tourisme et Patrimoine : René MAZERON

- Une réunion s'est tenue avec Pierrette et le chantier d'insertion concernant les travaux à La Barge. Il serait souhaitable d'organiser une journée de débroussaillage afin d'évaluer les aménagements à réaliser sur le site. Les interventions sont prévues à partir des mois de septembre-octobre. Une visite du chantier sera programmée et l'achat des matériaux nécessaires devra être anticipé.
- Concernant le circuit du Temple, le balisage s'efface progressivement et doit être repris sur l'ensemble du parcours (proposition du samedi 8 août).

Syndicats et Organismes extérieurs

SIRB :

- Une réunion s'est tenue avec Vacances et Répit concernant le projet de rachat du village vacances. Un désaccord subsiste sur le prix de vente, en raison de l'importance des travaux à réaliser sur le site.
- Vacancéoles se dit disposé à poursuivre l'exploitation du village vacances, sous réserve d'une baisse de sa cotisation annuelle.
- Une réunion avec Madame la Sous-Préfète est prochainement prévue afin d'évoquer ce dossier.
- Un rappel des règles de navigation sur le plan d'eau a également fait l'objet d'une réunion.

SICTOM : AG le 20/05/2026 pour l'élection du bureau

SMADC : Réunion réalisée pour l'élection du bureau

Territoire d'Energie 63 : Réunion le 04/05/2026 à Pionsat pour élire les représentants au TE63 Clermont Ferrand

SIAEP SIOULE ET MORGE : Réunion d'installation le 10/06/2026 : élection du bureau avec Alexis RENARD représentant secteur et membre du bureau.

Communauté de communes : Invitation services intercommunaux 03 juillet 2026

Prochain Conseil Municipal le : 17 juillet 2026 à 19h00

VIII – Réunions et Manifestations juin / juillet

1) Réunions juin/juillet

Date	Nom	Horaires	Lieu
15/06/2026	AG ADIT63	17H30	Aydat
16/06/2026	CA CIAS	18h00	St Gervais d’Auvergne
18/06/2026	Forum départemental des aides territoriales	14h00	Clermont-Ferrand
18/06/2026	Réunion habitat et humanisme	14h00	Clermont-Ferrand
22/06/2026	Comité local de cohésion territoriale	14h00	Clermont-Ferrand
30/06/2026	Conseil communautaire	18h00	St Eloy les Mines
03/07/2026	Présentation CPSE CIAS aux conseillers municipaux	18h00	St Gervais d’Auvergne
07/07/2026	CA CIAS	18H00	St Gervais d’Auvergne

2) Manifestations juin/juillet

Date	Manifestation	Lieu	Association
12-13-14/06/2026	Fête patronale	St Priest	CDJ
24/06/20206	Anniversaire Mme LAMY	St Priest	Municipalité
27/06/2026	Kermesse de l’école	St Priest	Ecole / APE
01/07/2026 et tous les mercredis de l’été	Marché concert	St Priest	Municipalité / ASSOS

Le conseil prend fin à 21h45.